



Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

Études pour la mobilisation des ressources en eau du fleuve Casamance (Sénégal)

- Le gouvernement du Sénégal à travers l'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) a sollicité et obtenu de la BOAD des fonds afin de financer les services « Études pour la mobilisation des ressources en eau du fleuve Casamance ». Les services comprennent (i) la réalisation d'études de faisabilité et d'avant-projet sommaire (APS), (ii) l'analyse multicritère et cotation des options d'aménagement global retenue, (iii) l'étude environnementale et sociale et (iv) l'étude socio-économique. Les études sont prévues sur une période de dix (10) mois calendaires.
- Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
- Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à six (06), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante.

L'évaluation des candidats se fera sur la base des critères suivants :

Critères	Notes
Nature des activités en relation avec le domaine des prestations.	15 points
Nombre d'années d'expérience du consultant : (< 5 ans : 0 point ; Entre 5 et 10 ans : 05 points ; > 10 ans : 10 points)	10 points
Qualifications dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années - Avoir réalisé au moins cinq (05) études techniques similaires aux prestations du présent appel à candidature (35 points), - Avoir réalisé au moins une (01) mission similaire aux prestations du présent appel à candidature dans l'espace UEMOA (5 points).	40 points
Organisation technique et managériale du cabinet.	10 points
Qualifications générales du bureau et nombre de personnels professionnels (ingénieurs permanents).	25 points
Note Globale	100 points

NB : la note minimale pour prétendre à la présélection est de 70/100 points. En cas d'ex aequo, le départage se fera sur la base du nombre d'études techniques similaires aux prestations. Si cette condition ne permet pas de départager, le cabinet ayant plus d'expérience générale sera retenu.

- La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) du Lundi au Vendredi le matin de 08h00min (GMT) à 13h30min (GMT) et l'après-midi de 15h00 (GMT) à 17h00min.
Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC)
Adresse : Km9, route de l'Université Gaston Berger, BP490, Saint-Louis
Tél. : (+221) 33 938 20 11 – Email : olac@olac.sn
Saint-Louis - Code postal : BP 490 Saint-Louis - SENEGAL
6. Les manifestations d'intérêt seront rédigées en langue Française et seront présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies. Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après : Cellule de Passation des Marchés de l'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC), sise au Km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint-Louis, Code postal : BP 490 (Saint-Louis-Sénégal), au plus tard le **jeudi 18 mars 2021 à 10 heures précises (GMT)**. L'envoi des manifestations d'intérêt par voie électronique n'est pas autorisé.

Saint-Louis, Le 02 Mars 2021

**M. Alioune Badara DIOP
Directeur Général**